

L'Autorité Internationale des Fonds Marins

Communiqué de Presse



Dixième Session
Kingston, Jamaïque
24 mai – 4 juin 2004

Assemblée (après-midi)

FM/10/18
3 juin 2004

L'ASSEMBLÉE DE L'AUTORITÉ ACCORDE À M. SATYA N. NANDAN UN TROISIÈME MANDAT COMME SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Cet après-midi à Kingston, l'Assemblée de l'Autorité internationale réunie à Kingston à ré-élu M. Satya N. Nandan (Fidji) au poste de Secrétaire général pour une période de quatre ans. Il s'agit de son troisième mandat.

M. Nandan, titulaire du poste depuis mars 1996 a obtenu 48 voix contre 29 voix obtenues par M. Charles Manyang D'Awol du Soudan, candidat proposé par l'Union africaine.

Soixante dix-huit voix ont été exprimées. Un vote invalide a été enregistré.

L'Assemblée a également approuvé le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs, qui avaient examiné les pouvoirs des représentants à la session. Le président de la Commission, M. Helmut Tuerk (Autriche) a informé les membres de l'Assemblée que 74 membres avaient présenté des pouvoirs formels. Des informations concernant des représentants de treize autres États participant à la dixième session de l'Assemblée avaient été communiquées, par télécopie ou notes verbales portant des initiales, par des missions permanentes auprès des Nations Unies et d'autres bureaux gouvernementaux.

L'Assemblée a arrêté les dates de la onzième session qui se déroulera du 15 au 25 août 2005.

Élection du Secrétaire général

Avant l'élection, le président de l'Assemblée, M. Dennis Francis (Trinité-et-Tobago) a précisé qu'en l'absence d'un consensus, malgré de nombreuses consultations, l'Assemblée se voyait contrainte de passer aux voix.

Le président a en outre ajouté que les Comores et la Somalie, deux États membres, en arriéré de contributions, avaient demandé une dérogation en vue de leur permettre de participer à l'élection. À l'appui de leur demande, ils avaient présenté le texte d'une résolution de

- à suivre -

Assemblée (après-midi)

l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies dans laquelle l'Assemblée avait décidé d'accorder le droit de vote à ces pays jusqu'au 30 juin 2004. Après étude, le bureau considérait que les circonstances présentées constituaient une base suffisante pour répondre favorablement à cette demande.

Les délégations du Soudan et de la Guinée ont appuyé cette décision. Ces deux délégations ont fait valoir que la présence des États concernés à la présente session, malgré les difficultés financières énormes auxquelles ils sont en proie, témoigne de leur engagement envers l'Autorité. Les délégations du Yémen et de l'Ouganda ont abondé dans le même sens.

M. Satya N. Nandan (Fidji) a été élu Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins en mars 1996 et ré-élu en mars 2000. Il avait occupé auparavant les fonctions de Secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Fidji, Représentant de son pays aux Nations Unies (1970-1976 et 1993-1995) ainsi qu'Ambassadeur de Fidji auprès de l'Union européenne, en Belgique, France, Italie, Luxembourg et les Pays Bas (1976-1980), il a également été membre du Comité des Nations Unies pour la décolonisation, membre de la Commission du désarmement, membre de la Commission juridique et membre de la Commission politique spéciale.

De 1983 à 1992, M. Satya N. Nandan a occupé le poste de Secrétaire général adjoint des Nations Unies et de Représentant spécial du Secrétaire Général pour le droit de la mer. Durant cette période, il a dirigé le Bureau des Nations Unies des Affaires Maritimes et du droit de la mer et il était chargé du secrétariat de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer.

Le représentant du Fidji a remercié les Îles du Pacifique pour leur appui à son candidat, tandis que la Papouasie-Nouvelle-Guinée a noté que la direction efficace du Secrétaire général et sa ré-élection revêtaient une importance capitale pour son pays et les nations de la région. Le représentant de l'Afrique du Sud, tout en reconnaissant le rôle inestimable joué par M. Nandan dans les réalisations accomplies par l'Autorité, a déclaré que la candidature de M. D'Awol était la preuve manifeste de la participation de l'Afrique aux progrès de l'Autorité.

En félicitant M. Nandan de son élection, M. D'Awol lui a assuré sa collaboration à l'avenir; il a déclaré que la délégation du Soudan continuerait à apporter une contribution active et efficace aux travaux de l'Autorité.

M. Nandan s'est dit touché par la déclaration de M. D'Awol et l'a remercié de son offre de collaboration. Il a également remercié les membres de l'Autorité de la confiance dont ils ont fait montre à son égard et s'est engagé à servir l'Autorité au mieux de ses capacités.

Barème des contributions

S'agissant du barème des contributions au budget de l'Autorité, le représentant du Vietnam a demandé des éclaircissements à propos des chiffres indiqués pour les différents membres de l'Autorité dans le document distribué au début de la séance; cette délégation voulait que l'Assemblée considère le barème présenté comme préliminaire et qu'elle autorise le Secrétaire général à faire les ajustements requis, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la décision concernant le budget (ISBA/10/A/8). La délégation de la Fédération de Russie a indiqué que le barème présenté était plutôt définitif, avec des modifications possibles en fonction de changements au niveau des membres de l'Autorité. Le Secrétaire général a proposé que soit ajoutée au document la stipulation suivante : « en vertu des dispositions du paragraphe 5 de la décision concernant le budget ». Cette proposition a été acceptée par les deux délégations.

Le représentant de la Malaisie a remercié les membres de l'Assemblée pour la confiance dont ils ont fait montre en élisant son pays au Conseil.

L'Assemblée clôturera sa 10^{ème} session demain matin, 4 juin, à la suite des présentations de son président, M. Dennis Francis (Trinité-et-Tobago) et du président du Conseil, M. Baidy Diène.

* * * * *